



Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/46/251/Add.6

24 août 1992

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ORDRE DU JOUR DE LA QUARANTE-SIXIEME SESSION ORDINAIRE  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Additif

A sa 89e séance plénière, le 24 août 1992, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau [A/46/250/Add.4, par. 2 a)], d'inscrire la question suivante à l'ordre du jour de sa quarante-sixième session :

150. La situation en Bosnie-Herzégovine.

-----